

## BRECHE 130 m<sup>3</sup>/s DANS LE BARRAGE DE LA DIXENCE

Grande-Dixence SA, Lac des Dix VS

### Caractéristiques techniques

Pour lutter contre l'ensablement des prises d'eau situées sur le parement du barrage de Grande-Dixence, il est prévu d'utiliser le barrage amont immergé de la première Dixence pour retenir l'accumulation des matériaux fins. Pour cela, il convient :

- de réaliser une nouvelle brèche supérieure pour un débit de 130 m<sup>3</sup>/s (dimensions : 3.0 m de largeur par 10.0 m de hauteur) dans le barrage immergé de la Dixence
- d'obturer la brèche inférieure existante

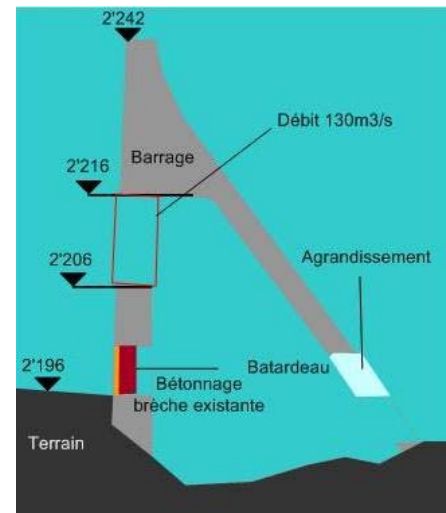
Ces travaux nécessitent un abaissement du lac des Dix à un niveau particulièrement bas, nécessitant une planification préalable de l'exploitation.

Au stade actuel, ces travaux sont programmés pour le printemps 2011, lorsque le lac des Dix est au niveau inférieur de son cycle annuel et après remise en service de l'aménagement Cleuson-Dixence.

Une variante en travaux subaquatiques est également à l'étude.



## PROBLÉMATIQUE



*Grande-Dixence SA a mandaté le bureau PRA en tant que représentant du Maître d'ouvrage pour le suivi de la préparation et de l'exécution des travaux concernant la nouvelle brèche 130 m<sup>3</sup>/s.*

*Les travaux planifiés visent à contenir l'ensablement du lac de Dix sans pénaliser l'exploitation des aménagements de turbinage existants.*

*Sion, janvier 2009*